

**CONVOCAION RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
CONSACRÉE À L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Le Conseil Municipal se réunira :

Le Vendredi 20 mars 2026 à 19 heures

La réunion se tiendra dans la salle du conseil de la Mairie.

La réunion sera publique.

Le masque n'est plus obligatoire et de la solution hydro alcoolique sera mise à disposition sur place.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du 13 mars 2026
2. L'élection du maire
3. La détermination du nombre d'adjoints
4. L'élection du ou des adjoint(s)
5. L'établissement du tableau du conseil municipal
6. L'établissement de la liste du conseil communautaire
7. Lecture et remise de la Charte des Élus
8. Délégation consentie au Maire par le conseil municipal en vertu de l'article L.2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales (délib)
9. Délégation de fonction aux adjoints (arrêté)
10. Délibération pour le versement d'une indemnité au Maire
11. Délibération pour le versement d'une indemnité aux Adjoints

Le Maire
Christophe RAULT